

Ayant été informés de l'enquête publique demandée par le maire pour clarifier la situation de la "rue de la mairie" nous avons consulté les pièces présentées sur le site.

Au vu de celles-ci il apparaît que cette servitude a depuis toujours été utilisée et entretenue par les organismes publics et qu'à plusieurs reprises les propriétaires du terrain ont manifesté leur volonté de céder cette parcelle à la commune.

Il est regrettable que la transaction n'ait pas eu lieu à l'époque, mais quoi qu'il en soit il est grand temps de régler cette situation pour la sérénité de tous.

Il ne paraît pas souhaitable que cette rue reste un simple droit de passage.

Mr et Mme Boulet rue des Bruyères.